

A large, stylized black and white graphic of a bird's head and neck, facing left. The bird has a simple, bold outline with a circular eye and a pointed beak. The background is a textured, stippled grey.

**Rapport annuel
Nestlé Côte d'Ivoire
1998**



Nestlé

Exercice 1998

Assemblée Générale Mixte du 15 juin 1999

Conseil d'Administration

Rapport du Conseil d'Administration

Rapports des Commissaires aux Comptes

Comptes

Résolutions

Conseil d'Administration

Président

M. Georges N'Dia

Vice-Président

M. Giuseppe Tarnero

Administrateur-Directeur Général

M. François Prévot

Administrateurs

M. René Amichia

M. Pierre Gavillet

M. Yves Marie Koissy

Mlle Virginie Médafé (cooptée le 21 Avril 1999)

Société Nestlé S.A.

Commissaires aux Comptes

Christian Marmignon

(Commissaires aux Comptes et Conseils Associés)

Ernst & Young

Audit

Ernst & Young

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 1999

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, d'une part pour vous rendre compte des activités de votre société au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1998, d'autre part pour procéder à la mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

A TITRE ORDINAIRE

Commentaires généraux

L'année 1998 constitue le premier exercice d'application du plan SYSCOA (Système Comptable Ouest Africain). Les comptes ont donc été arrêtés conformément aux nouvelles dispositions et les comptes de l'exercice 96/97 ont été retraités selon ces mêmes dispositions afin de rendre l'information financière comparable d'un exercice sur l'autre bien que l'exercice 96/97 ait eu une durée de 15 mois.

Le chiffre d'affaires et le bénéfice net ont évolué de manière satisfaisante. La diversité des destinations de vente qui permet d'éviter la dépendance à l'égard d'une zone spécifique a favorisé le développement des affaires au niveau global. Ainsi, alors qu'en 96 / 97 les ventes locales et les exportations au sein de l'UEMOA avaient constitué le moteur de la croissance, la progression en 1998 est due en majeure partie à la bonne tenue des exportations sur les destinations hors UEMOA notamment la Grèce et la Pologne qui réalisent 65% de la progression totale.

Avec une contribution de 77,2% au chiffre d'affaires global, le café soluble et les bouillons demeurent les piliers de notre activité.



Rapport du Conseil d'Administration

Activité de la société

Chiffre d'affaires

L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

	1995 / 1996 (12 mois)	1996 / 1997 (15 mois)	1998 (12 mois)
Ventes totales hors taxes (mio F.CFA)			
Produits laitiers	5.883	8.489	7.019
Produits infantiles	2.448	3.605	3.186
Café soluble	41.186	47.223	41.986
Boissons chocolatées	878	1.302	1.049
Bouillons déshydratés	15.786	26.497	23.003
Assaisonnement liquide	754	861	729
Masses bouillons	4.615	6.285	6.934
Confiserie	-	-	276
Divers	-	34	14
Total	71.550	94.296	84.196

Le chiffre d'affaires a progressé de 11,6% par rapport à l'effectif 96/97 ramené à 12 mois avec une croissance du volume des ventes de 14,5% ; l'écart de taux est imputable essentiellement à l'augmentation de la part des produits semi-finis dans le chiffre d'affaires total. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées par le café soluble, les masses bouillons et les bouillons qui contribuent pour 90% à l'augmentation du chiffre d'affaires.



Nestlé Côte d'Ivoire vous accompagne ...

Partez à l'aventure avec , faites faire à vos enfants le plein de vitamines



savourez simplement avec , laissez passer la fraîcheur



soyez bien avec , remerciez les Mamans de vous donner



découvrez le secret de la bonne cuisine , restez fidèle à



donnez  à votre bébé et choisissez , le meilleur ami du café.

Pour 365 jours de Bonheur et de Santé.



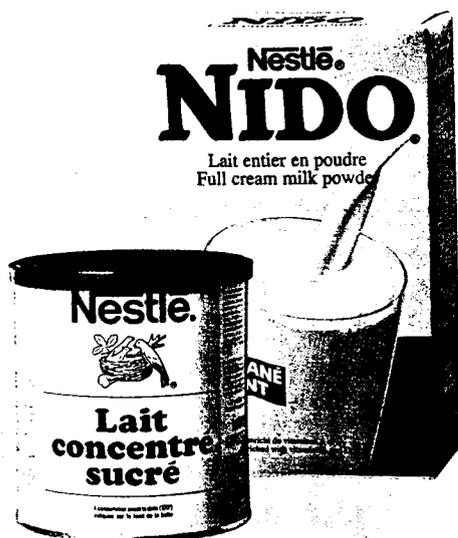
Nestlé

C'est bon la vie.



Rapport du Conseil d'Administration

Développement des produits



L'exercice 96/97 ayant eu une durée exceptionnelle de 15 mois, les comparaisons sont effectuées sur la base des réalisations 96/97 ramenées à 12 mois.

Produits laitiers

Malgré la forte baisse des exportations de lait en poudre au Nigéria, le volume global des ventes a progressé de 4,4% grâce aux performances des ventes locales. Les ventes locales de lait concentré sucré ont été dynamisées par l'introduction en Janvier de l'aliment lacté concentré sucré GLORIA dont le prix compétitif a permis d'améliorer notre position sur le segment.

Les ventes locales de lait en poudre se sont également bien comportées puisqu'elles ont progressées de 10,7% ; la gamme a été élargie avec le lancement de NIDO MIEL un lait de croissance.



Produits infantiles

Les ventes se sont développées de manière satisfaisante grâce à une progression significative des exportations de CÉRÉLAC au Mali et au Sénégal.

Café soluble

Malgré une diminution progressive de sa participation au chiffre d'affaires, le café soluble continue d'occuper une place prépondérante dans l'activité et les résultats de la société.

Les ventes en Côte d'Ivoire ont enregistré un léger recul ; les actions envisagées pour 99 pour développer la visibilité de la marque et améliorer le service NESCAFÉ notamment par un programme massif d'échantillonnage et de dégustations ainsi que la création de nouveaux points de consommation devraient permettre d'accroître les volumes.

Les exportations ont par contre très bien progressé ; les fortes augmentations de volume sur les destinations Grèce et Pologne ont permis de réaliser une croissance satisfaisante du volume global.







Rapport du Conseil d'Administration

Développement des produits



Boissons Chocolatées

Sur le marché local la forte demande de NESQUIK s'est traduite par une nette augmentation des volumes ; les actions menées : échantillonnages et dégustations dans les écoles dans le cadre d'une campagne éducative sur les bienfaits du petit déjeuner, la création d'un espace de jeu itinérant QUICKYLAND commencent à porter leur fruit. A l'exportation par contre, les ventes au Sénégal, à la Guinée et au Togo ont enregistré une très nette diminution entraînant au niveau global une stagnation.



Confiserie

En raison du bon potentiel de développement du marché de la confiserie de sucre et de sa bonne rentabilité, nous avons décidé d'investir ce créneau par le lancement de POLO effectué en Février 98. Malgré un accueil très favorable des consommateurs, la concurrence très vive n'a pas permis d'atteindre les objectifs visés. En 1999 le soutien marketing sera poursuivi.



Bouillons Déshydratés

Avec une contribution à hauteur de 27% du chiffre d'affaires global, les bouillons représentent le 2ème pilier de notre activité. Malgré un ralentissement de la croissance des exportations, le volume a globalement progressé de 5,8%. Les ventes locales de tablettes MAGGI Crevette, MAGGI Poulet, MAGGI Oignon-Epices et MAGGI Tomato-Epices ont réalisé d'excellentes performances ; le développement de MAGGI Tomato-Epices lancé en 1997 a confirmé le bon potentiel de ce produit puisqu'il a réalisé 136% des prévisions de vente fixées pour 1998. Pour renforcer notre position de leader, un lancement est prévu en 1999.



Masses bouillons

Les masses bouillons destinées à l'exportation ont fortement progressé grâce, d'une part à une conjoncture favorable dans les pays importateurs Cameroun, Guinée, Mali, d'autre part à une politique de prix attractive.

Assaisonnement liquide

La bonne tenue des ventes locales et des exportations a permis une forte croissance des volumes + 30,7% ; la progression du chiffre d'affaires a par contre été plus modeste + 5,8%. Ce décalage s'explique par la baisse des prix consécutive à une réduction notable du coût de production rendu possible par le changement de recette du produit et l'utilisation d'un nouvel emballage en PVC en lieu et place du verre.

Une nouvelle variété MAGGI Saveur Poisson a été lancé courant mars ; les résultats atteints n'ont pas été conformes à nos attentes. Afin de bâtir la notoriété du produit, les efforts marketing notamment le soutien média seront poursuivis courant 99.



Rapport du Conseil d'Administration

Investissements

Au cours de cet exercice les investissements se sont élevés à 2.149 mio dont une part significative a concerné l'achèvement des projets initiés l'exercice précédent. Plus des deux tiers des dépenses effectuées ont été affectées au domaine de la production.

Résultats

Les résultats ont été significativement influencés par l'encaissement des arriérés de prime à l'exportation ; les efforts pour en obtenir l'apurement ont abouti avec l'encaissement en Décembre 1998 d'une somme de 4.082 mio.

La valeur ajoutée s'est élevée à 27.519 mio représentant 32,7% du chiffre d'affaires hors taxes et le bénéfice net à 10.087 mio.

Situation financière

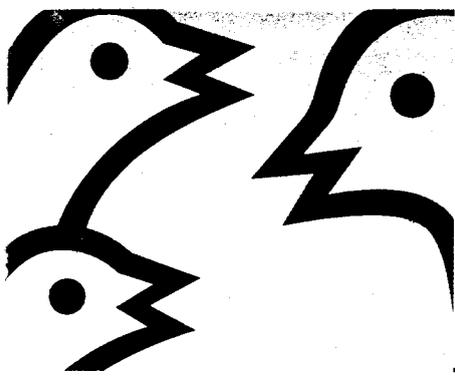
La situation financière reste saine. Les ressources stables hors bénéfice net de l'exercice excèdent l'actif immobilisé et financent 9,4% de l'actif circulant contre 5,3% l'exercice précédent. La capacité d'autofinancement globale d'un montant de 13.202 mio a progressé, sur une base comparable, de 9,6% par rapport à 1997.

Actions-bourse

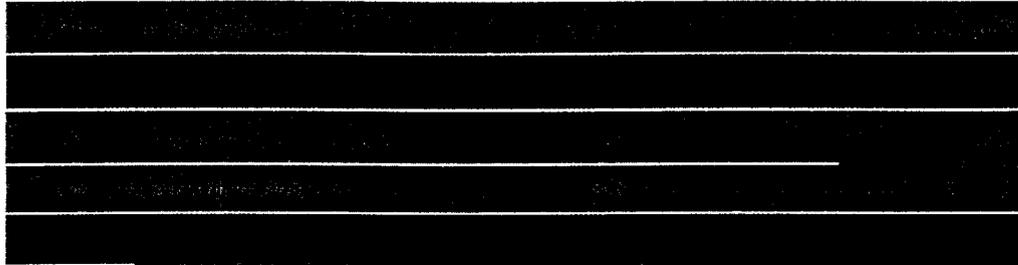
Le cours de l'action qui était de 72.400 FCFA en début d'exercice s'élevait à 83.245 FCFA à la clôture soit un gain de 15%. L'intérêt suscité par le titre après qu'il ait atteint son niveau le plus bas à 63.650 FCFA en Janvier a entraîné une hausse d'abord modérée sur la période Janvier-Avril qui s'est accélérée à partir de Mai jusqu'au mois d'Octobre où l'action a atteint son plus haut niveau à 118.000 FCFA. Le titre a ensuite enregistré sur les deux derniers mois de l'année une baisse de sa valeur liée, d'une part aux ventes effectuées par certains investisseurs pour réaliser leur plus-value, d'autre part au phénomène de vente de titres pour faire face aux dépenses de rentrée scolaire.

Affectation des résultats

Après affectation à la provision pour pensions en faveur du personnel, et après constitution de la provision pour impôt, le bénéfice net de l'exercice 1998 s'élève à 10.087.822.246 FCFA. Dans ces conditions, votre Conseil d'Administration estime possible de verser un dividende aux actionnaires et vous propose d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1998 :



Rapport du Conseil d'Administration



Que nous vous proposons de reporter à nouveau.
En conséquence, nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de 9.300 FCFA par action équivalent à un dividende net de 8.370 FCFA par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

Risques liés au passage à l'An 2000

Afin de minimiser les dysfonctionnements informatiques liés au passage à l'an 2000 et leur effet sur l'activité de la société, un programme d'action a été élaboré avec l'assistance de NESTEC et est actuellement en cours d'exécution.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans féliciter et remercier l'ensemble du personnel pour sa précieuse contribution aux résultats que nous venons d'évoquer.

Vous allez maintenant entendre lecture des rapports des Commissaires aux Comptes et nous espérons que vous pourrez donner au Conseil d'Administration quitus de sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

Mise en Harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme relatif au Droit des sociétés commerciales de l'OHADA

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) qui regroupe plusieurs pays de la zone franc, dont la Côte d'Ivoire, s'est dotée d'une nouvelle législation commune en matière de droit des sociétés et elle a adopté à cet effet l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales qui se substitue aux législations nationales des Etats membres.

Les modifications proposées visent à mettre en harmonie les statuts avec les nouvelles dispositions avant la date limite fixée au 1er Janvier 2000 pour les sociétés constituées avant le 1er Janvier 1998 date d'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme.

Les statuts modifiés ont été tenus à votre disposition au Siège social 15 jours avant la présente assemblée et vous avez également pu obtenir ce document à l'entrée de cette assemblée.

Le Conseil d'Administration

SUPER PROMO Jusqu'au 31 Décembre 1998

Dans les boîtes de Nescafé Classic 200 g, vous trouverez une carte Super Promo pour gagner immédiatement de belles tasses rouges Nescafé ! Toutes les cartes donnent droit à un ticket de tombola pour gagner une superbe voiture et des TV ! Allez vite retirer vos tasses rouges Nescafé et vos tickets : au stand Nescafé de votre supermarché, ou au stand Maggi de votre marché ! En plus, il y a plein de lots-surprise !

C'est chaud ! chaud !

1 VOITURE A GAGNER !

DES MILLIERS DE TASSES ROUGES !

DES DIZAINES DE TV !

NESCAFÉ

Et on est bien.



Nescafé Classic
Promotion
Affichage
Presse
TV

SUPER PROMO Jusqu'au 31 décembre 1998

NESCAFÉ

C'est chaud ! chaud !

GAGNEZ 1 VOITURE !

DES TV !

Regardez vite au dos de la carte !

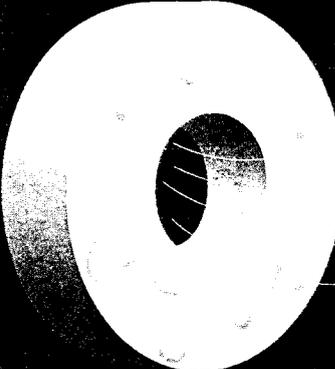
DES MILLIERS DE TASSES ROUGES !

voiture est dessinée dans le petit
otre carte, vous l'avez gagnée !
aux stands Nescafé dans les
p. Select et Leader Price tous
suprès des véhicules Nestlé
ns, pour retirer votre lot.

voire carte !
vous permettra de
ou sort pour gagner
ure ou une TV !

Règlement complet auprès de M. Marc Bernard, Secrétaire, Ministère de Justice à Orléans.

Communications



**Le trou dans
le bonbon POLO,
c'est pour
laisser passer
la fraîcheur !**

LA MENTHE AVEC LE TROU **LA MENTHE AVEC LE TROU !**

**En rouleau de 16...
faites passer la fraîcheur !**



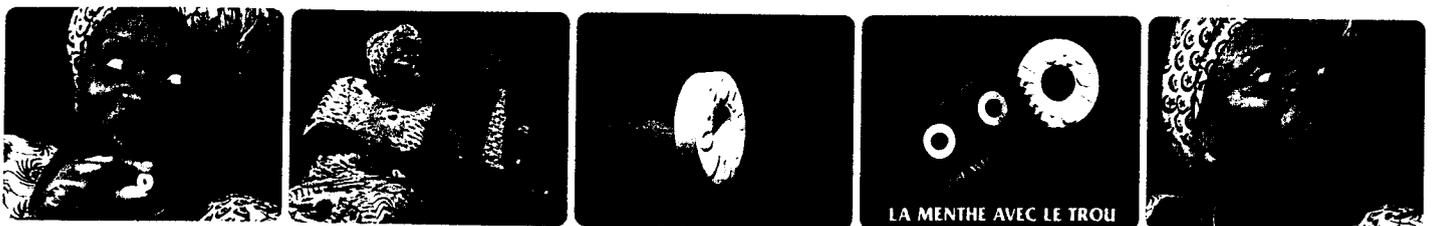
LA MENTHE AVEC LE TROU **La menthe
avec le trou**

**Pourquoi
y-a-t-il un trou
dans le bonbon
POLO ?**



LA MENTHE AVEC LE TROU

POLO
sachet et rouleau
Affichage - Presse - TV



Rapports des Commissaires aux Comptes

RAPPORT GENERAL

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

. Ainsi qu'il est précisé dans la partie de l'annexe consacrée aux principes, règles et méthodes comptables, les comptes annuels sont présentés conformément aux nouvelles dispositions comptables du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 1998. L'application des nouveaux textes n'ayant pas eu pour votre Société d'effet sur les méthodes d'évaluation utilisées antérieurement, les seuls changements concernent la présentation du bilan, du compte de résultat et du tableau de financement et la création d'un état annexé établi sous la responsabilité de la Direction et faisant partie intégrante des comptes annuels.

Rapports des Commissaires aux Comptes

2/ VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons notamment vérifié les explications que donne votre conseil d'administration sur les modifications apportées, suite à l'adoption du nouveau plan comptable, aux postes des comptes annuels de l'exercice précédent, afin de les rendre comparables avec ceux du présent exercice. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces retraitements.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Christian Marmignon

Monique Sangaré
Président-Directeur Général

Le 21 avril 1999

RAPPORT SPECIAL

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées. Exercice clos le 31 décembre 1998.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Christian Marmignon

Monique Sangaré
Président-Directeur Général

Le 21 avril 1999

Bilan

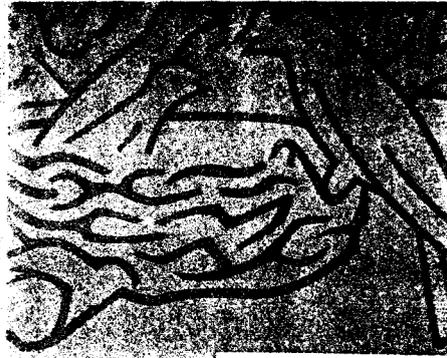
Actif	31 / 12 / 98	31 / 12 / 97
Immobilisations incorporelles	51.557.074	-
Immobilisations corporelles	14.481.955.469	15.201.151.692
Immobilisations financières	2.413.997.714	2.361.596.264
Stocks	14.811.368.403	14.090.732.513
Créances et emplois assimilés	18.399.164.606	18.536.001.946
Trésorerie Actif	4.096.610.877	1.278.729.142
Ecart de conversion Actif	482.715	19.832.346
	54.255.136.858	51.488.043.903

Passif	31 / 12 / 98	31 / 12 / 97
Capital	5.517.600.000	5.517.600.000
Prime de fusion	1.043.156.491	1.043.156.491
Ecart de réévaluation	3.434.584.742	3.434.584.742
Réserves indisponibles	551.760.000	551.760.000
Réserves libres	3.219.760.000	3.219.760.000
Report à nouveau	1.272.305.553	861.033.582
Résultat net de l'exercice	10.087.822.246	11.832.703.971
Provisions financières pour risques et charges	5.039.868.965	4.666.868.965
Passif circulant	10.039.859.016	13.947.588.205
Trésorerie Passif	14.034.950.160	16.411.471.186
Ecart de conversion Passif	13.469.685	1.516.311
	54.255.136.858	51.488.043.903



Compte de résultat

	Exercice 1998 (12 mois)	Exercice 1996/97 (12 mois)
Ventes de marchandises	6.360.415.890	6.841.486.636
Ventes de produits fabriqués	77.835.868.023	87.655.603.173
Travaux, Services rendus	364.195.738	359.169.096
Production stockée	1.495.845.335	4.158.880.712
Produits accessoires	4.786.474.173	4.351.452.644
Autres produits	185.169.424	763.933.004
Total	91.027.968.533	104.130.525.265
Achats de marchandises et variation de stock	5.012.995.199	5.413.418.329
Achats de matières premières et variation de stock	40.564.499.806	47.488.678.800
Autres achats et variation de stocks	3.491.166.385	4.182.026.665
Transports	1.723.055.190	2.631.514.187
Services extérieurs	10.199.053.749	10.551.806.355
Impôts et taxes	1.312.667.247	1.187.288.774
Autres charges	1.205.207.337	1.077.390.324
	63.508.644.913	72.532.123.434
Valeur ajoutée brute	27.519.323.670	31.598.401.831
Charges de Personnel	8.213.916.901	9.333.142.898
Excédent Brut d'Exploitation	19.305.406.769	22.265.258.933
Transferts de charges	554.006.365	551.245.175
Dotation aux Amortissements et provisions	3.140.367.143	3.324.667.803
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16.719.045.991	19.491.836.305
Revenus financiers	62.590.517	60.261.010
Gains de change	76.210.176	85.210.328
Frais financiers	1.064.053.257	1.074.522.693
Pertes de change	69.430.753	203.336.067
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	15.724.362.713	18.359.444.883
Plus-values de cession	26.469.533	105.302.033
Impôts sur le résultat	5.662.986.000	5.322.046.000
BÉNÉFICE NET	10.087.822.246	11.832.703.971



*Resolutions proposées par le
Conseil d'Administration à
l'Assemblée Générale Mixte
du 15 juin 1999*

A TITRE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration,

- approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1998 tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice net de 10.087.822.246 F.CFA,

- approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans le rapport du Conseil d'Administration,

- donne acte au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution des prescriptions des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867, accepte, ratifie et prend en charge les opérations effectuées.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1998 :

Bénéfice net de l'exercice	F.CFA	10.087.822.246
Provision pour dépréciation des immobilisations	F.CFA	15.137.000
Provision pour dépréciation des participations	F.CFA	10.000.000
Dividende brut par action	F.CFA	9.300

Que l'Assemblée Générale décide de reporter à nouveau.

En conséquence, il sera versé aux actionnaires un dividende brut de 9.300 F.CFA par action équivalent à un dividende net de 8.370 F.CFA par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.



Résolutions proposées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 1999

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice écoulé.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Mlle Virginie Médafé en qualité de nouvel Administrateur, décidée lors de la séance du Conseil d'Administration du 21 Avril 1999, pour une période de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats de Commissaires aux Comptes de Monsieur Christian Marmignon et du cabinet Ernst & Young, nomme Madame Monique Sangaré et Monsieur Bernard N'Dabian Kroa Bilé Commissaires aux Comptes suppléants pour les six prochains exercices soit, pour ceux de 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004.

Septième résolution

L'Assemblée Générale fixe à 10.650.000 F.CFA par an le montant des jetons de présence du Conseil d'Administration à compter du premier jour de l'exercice en cours.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

Septième résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier les statuts de la société en vue de les harmoniser avec l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires. Elle approuve toutes les modifications statutaires telles qu'elles sont établies dans les nouveaux statuts joints au présent procès-verbal.

Huitième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de la présente Assemblée Générale Mixte.



Notes



Notes



Nestlé

CÔTE D'IVOIRE

Nestlé Côte d'Ivoire - Cocody - Route du Lycée technique

Tél. : 44 44 44 - Fax : 44 43 43